



L'écho des Caro-Percyais

N° 003 ~ Décembre 2017

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT CHARLES DE PERCY

Le Mot du Maire délégué

L'année 2017 a été particulièrement chargée pour notre commune déléguée.

La restauration de l'ancienne mairie et de l'école a permis la mise en service de la nouvelle mairie et de la nouvelle salle communale après un chantier très court (10 janvier-23 mai) mais coûteux. Le locataire du logement de la mairie a fort heureusement trouvé à se loger à Vire et nous avons accepté la proposition d'un acquéreur pour nos bâtiments. La nouvelle mairie est facile d'accès pour les visiteurs, fonctionnelle pour les élus, proche de la salle communale.

La salle communale est certes de dimensions moyennes mais adaptée à nos besoins (repas des Aînés). Elle est bien équipée : office de réchauffage avec matériel professionnel, mobilier, tables et chaises pouvant être déplacées assez facilement (chariots), cour de jeux sécurisée pour les enfants. Nous pouvons en être légitimement fiers.

Nous sommes également très satisfaits de la participation du public à nos diverses manifestations 2017 : (6 juin, concerts Pierres en Lumières et Journées du Patrimoine).

Un nouveau projet a été initié : la réfection de la voirie du bourg (Avenue de la Mairie et Route de Presles). Il répond à un certain nombre d'impératifs : augmentation des places de parking, accessibilité aux stèles pour les porte-drapeaux, traitement des eaux pluviales, sécurité des piétons.

Il est malheureusement très coûteux et devra être étalé dans le temps.

Dans l'attente du bulletin municipal de Valdallière qui vous parviendra début janvier 2018, ce bulletin communal vous donne des informations habituelles sur l'année qui s'achève.

Il est aussi pour moi et le conseil communal l'occasion de vous présenter nos vœux pour 2018 : vœux de bonheur, de santé, de réussite pour les petits et les grands.

Nous espérons vous retrouver très nombreux pour notre première Galette des Rois dans notre nouvelle salle communale.

Dimanche 14 janvier 2018 - 14 heures 30

Jacques DESORMEAU-BEDOT (Maire délégué)

Dernière minute : prochaine collecte des ordures ménagères

Vendredi 29 décembre 2017 au lieu de jeudi 28 décembre 2017

Vendredi 05 janvier 2018 au lieu de jeudi 04 janvier 2018

SOMMAIRE

1. Activités 2017	2	9. Habitants	6
2. Activités prévues en 2018	3	10. Etat civil	6
3. Projet 2018-2019	4	11. Location de la salle communale	6
4. Site Internet Valdallière	5	12. Patrimoine	7
5. Activités voyage et culture	5	13. Informations diverses	8
6. Les déchets	5		
7. Cimetière	6	Planche photos	
8. Défense incendie	6	Annexe : Association du patrimoine	

1. Activités 2017

Dimanche 17 janvier 2017 : Très mauvais temps pour la galette des Rois qui se tenait exceptionnellement dans la salle des Fêtes de Presles. En effet notre ancienne mairie et ancienne école étaient déjà à la disposition du maître d'œuvre du chantier de restauration. La salle des fêtes de Saint Charles était donc privée d'électricité et d'eau. La commune déléguée de Presles nous avait donc proposé, gracieusement, sa salle des Fêtes. Très peu de Caropercyais (15 personnes) ont saisi l'opportunité de ce petit voyage. C'est dommage car la salle de Presles est agréable et l'ambiance était excellente. Merci à Presles ! Photos.

Dimanche 9 avril 2017 matin : parc du Château de St Charles : chasse aux Œufs (de Pâques) pour les enfants. Assistance peu nombreuse comparée aux années précédentes. (Apparemment problème de calendrier). Temps agréable. Compliments aux organisateurs et organisatrices. Photos

Samedi 21 mai 2017 : Soirée "Pierres en lumières". L'animation avait été confiée à l'Harmonie Fanfare de Vassy (environ 25 musiciens). Le concert a été précédé par une marche en musique depuis le château jusqu'à l'église, un groupe d'enfants en tête avec des lumignons. Après le concert et le moment de convivialité, la Fanfare nous a offert un long "bis" à l'extérieur de l'église par un temps très agréable. La nombreuse assistance et les musiciens étaient conquis par l'excellente ambiance. Photos.

Mardi 6 juin 2017 : Célébration du 73^{ème} anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie. Cérémonie habituelle au cimetière britannique. Présence de quatre militaires britanniques (Welsh guards) : Lieutenant William CLARKE, sergent VUEVUEIKA, garde BAMSEY, garde Ali HUMPHREYS (piper).

Participation très importante des élèves de l'école de Montchamp. Photos.

Le dépôt de gerbe à la mairie de St Charles a été fait au pied de la stèle de 1984 Les porte-drapeaux ont beaucoup apprécié de disposer de plus de place que lors des dépôts de gerbes à l'autre stèle située tout près de la route.

Vin d'honneur servi sous la nouvelle tente du Comité des Fêtes, montée pour la première fois dans la cour de notre nouvelle salle communale.

Samedi 10 juin 2017 : Inauguration de la nouvelle mairie et nouvelle salle communale par Monsieur Alain TOURET, député, Madame Catherine GOURNAY-LECONTE conseillère régionale et maire de Campagnolles et Monsieur Michel ROCA, conseiller départemental, maire de Valdallière représentant Monsieur le Président du Conseil départemental.

Très beau temps. Assistance nombreuse mais relativement peu de Caropercyais.

Cette cérémonie a été précédée d'une remise d'écharpes à nos maires adjoints délégués Raymond PAUL et Anita LAIR. Photos.

Vendredi 16 juin 2017 : soirée des Voisins, organisée par le Comité des Fêtes sous la nouvelle tente dans la cour de la nouvelle salle communale.

Jeudi 6 juillet 2017 : Voyage des Aînés Montchamp-Saint Charles à Honfleur, organisé par l'Association familiale rurale (AFR) de Montchamp. Participants de Saint Charles : 3

Samedi 8 juillet 2017 : Voyage au Parc Astérix (région parisienne), organisé aussi par l'AFR de Montchamp. Participants de Saint Charles : 7

Lundi 10 juillet 2017 : Déménagement de la mairie (n° 12 avenue de la Mairie) vers nos nouveaux locaux (n° 19 avenue de la Mairie). L'essentiel a été fait le 10/07 par Valdallière. Un deuxième voyage a été nécessaire le 13 novembre pour venir à bout de tous les dossiers de la mairie avant la signature de l'acte de vente, initialement prévue le samedi 18/11 et finalement reportée au 23/11.

Dimanche 17 septembre 2017 : Journée Européenne du Patrimoine. L'après-midi dans notre église, concert (chant choral) de la Lyre de Flers : musique de Verdi. Assistance nombreuse, ravie de la prestation de la Lyre. L'église était presque pleine et les musiciens étaient eux aussi très contents. Photos.

Dimanche 5 novembre 2017 : journée des Aînés. Environ 60 personnes à la messe dans l'église de Saint Charles de Percy. Messe célébrée par le Père Raphaël TOË, curé de la paroisse Saint Pierre Maubant (Vassy). Au repas 36 convives dont 26 aînés.

Samedi 11 novembre 2017 : commémoration de l'armistice de 1918 à Vassy-Valdallière.

Dimanche 12 novembre 2017 : matinée tripes dans la nouvelle salle communale. 89 couverts ont été servis pendant la matinée et à midi.

Dimanche 3 décembre 2017 : Cérémonie à Pierres: église puis Monument aux Morts. Hommage aux combattants et victimes civiles les combats d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Remise de médailles.

Nuit du 10 au 11 décembre 2017: Vent violent : de grosses branches du cèdre du cimetière sont tombées sur la chapelle d'Achard de Vacoges. La statue de la vierge n'a subi que quelques éraflures légères. Dommages en cours d'évaluation

La commune est très reconnaissante à tous ceux et toutes celles qui ont assuré la préparation de toutes nos activités : nettoyage de l'église, préparation de la salle pour le repas des Aînés, service à la table, déménagements, préparation de matinée Tripes, mise en place des décorations de Noël : bourg, mairie, église. Bien des volontaires ont participé à plusieurs de ces activités.

Au risque d'oublier quelqu'un, je citerai quand même Raymond Paul, Guy Legrix, Anita, François Lair et Coralie, Stéphane Leteinturier et Emma, Claude Marie, Alain Schroeder, Marie-Claire Fouquet, Jannine Maquignaz et Marie-Claire Désormeau.

2. Activités prévues en 2018.

Dimanche 14 janvier 2018 : Nouvelle salle communale. Galette des rois. Vœux du maire.

Dimanche 25 mars 2018 : 10 heures. Chasse aux œufs, organisée par l'APE de l'École de Montchamp dans le parc du château de Saint Charles. A confirmer.

Samedi 19 mai 2018 : 21 heures à l'église. Soirée "Pierres en lumières". Organisée par la commune et l'association du Patrimoine de Saint Charles de Percy. Illuminations.

Manifestation non confirmée, la Fanfare de Vassy n'étant pas disponible à cette date.

Mercredi 6 juin 2018 : 16h45. Cimetière britannique de Saint Charles. Cérémonie commémorative du Débarquement du 6 juin 1944.

18 heures. Dépôt de gerbes à la stèle de la mairie de Saint Charles. Vin d'honneur dans la nouvelle salle communale.

Vendredi 8 juin 2018 : 19 heures. Soirée des Voisins et Amis dans la salle communale.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018. Journées européennes du Patrimoine.

Samedi 15-17h. Visite commentée de l'église de Saint Charles.

Dimanche 15h. Il est possible que la chorale "La Lyre de Flers" revienne en 2018, avec un autre programme. A confirmer.

Dimanche 4 novembre 2018 : Fêtes des Aînés. Programme habituel.

Dimanche 11 novembre 2018 : Anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Cérémonie aux Monuments aux Morts de Saint Charles (à définir).

Cérémonie à Vassy -Vadallière pour l'ensemble de la commune ; Sans doute 10h45 comme d'habitude.

Hommage aux soldats morts pour la France en 1914-1918.

11 soldats de Saint Charles sont « morts pour la France » durant la Première guerre mondiale. (voir lettre du maire aux habitants de Saint Charles en date du 1^{er} février 2017). Madame Rolande OLIVIER après avoir beaucoup étudié les cas des soldats du Theil-Bocage, de Lassy, de Vassy et d'autres communes des environs, nous a proposé de faire des recherches sur les soldats de Saint Charles et d'organiser une exposition. Elle est assistée de Charlotte LETEINTURIER.

L'exposition est prévue dans la salle communale du 2 au 10 juin puis du 1^{er} au 11 novembre 2018.

3. Projets

Projet nouvelle mairie et nouvelle salle communale.

Le chantier de restauration de l'ancienne mairie et de l'ancienne école a démarré le 10 janvier 2017. Il s'est achevé au mois de mai. La réception a été prononcée le 23 mai 2017. Le coût total de l'opération est de 464 602 €TTC. Il inclut les divers frais (maîtrise d'œuvre, missions Sécurité et Qualité..). Compte tenu des différentes subventions obtenues les fonds propres de Valdallière ont été sollicités à hauteur de 77434€ hors vente de l'ancienne mairie 110000€)

Certains aménagements ont été réalisés par anticipation (électricité, eaux usées, dalle coupe-feu au-dessus des toilettes, TV) pour le cas où la mairie serait, à terme, transformée en logement sur 2 niveaux et louée.

** Cet investissement est à comparer avec les autres investissements faits par Valdallière sur d'autres communes historiques (voir dernier bulletin de Valdallière*

Vente de la mairie.

En prévision de la vente de l'ensemble mairie, logement et salle communale, le bail de location de Mr et Mme Bernard ROGER avait été remplacé au 1^{er} novembre 2015 par une convention d'occupation précaire et révocable (préavis de 1 mois pour l'occupant). Ayant trouvé à louer à Vire Mr et Mme ROGER ont dénoncé cette convention et ont déménagé le 3 juin 2017.

Parallèlement, la commune de Valdallière a mis en vente l'ensemble des bâtiments au prix de 120 000€ par délibération du 11/04/2017. Un acquéreur s'est présenté et un accord a été trouvé au niveau 110 000 € net vendeur, validé par le conseil municipal de Valdallière le 13 septembre 2017. Le contrat de vente a été signé le 25 novembre 2017.

Projet voirie du sud du bourg.

Le projet d'aménagement de la voirie entre l'ancien poste de transformation du Bourg (3 avenue de la Mairie) et le chemin de Courteil (1 route de Presles) a fait l'objet d'une étude par le cabinet de Monsieur Nicolas THEAULT (APS : avant-projet sommaire). Présenté au conseil communal du 11 décembre 2017, il est maintenant soumis à Valdallière pour être inscrit au plan d'investissement en 2018 et 2019.

Le coût total est d'environ 250 000 €. Plusieurs étapes seront donc nécessaires

4. Site internet de Valdallière

Le nouveau site de Valdallière est en ligne : valdalliere.fr
Vous y trouverez un grand nombre d'informations très utiles

5. Activités Voyages et Culture. Association Familiale de Montchamp (AFR)

Cette association à laquelle notre commune déléguée participe (500 € par an), est toujours très active. Elle organise de nombreuses activités qui connaissent de beaux succès. Outre les voyages relatés ci-dessus (Honfleur et Astérix) signalons la Foire aux Jouets à Montchamp : 30 exposants et le 18/11/2017 : Spectacle : Les Bodin's au Zénith de Caen : 53 participants

Seule la sortie Jeunes le 10/06/2017 au viaduc de la Souleuvre a dû être annulée par manque de participants.

Aire de jeux. Cette association, mettra prochainement en service, près de l'école de Monchamp (table pique-nique), une aire de jeux pour enfants de 2 à 10 ans. Toboggan et deux sièges à ressort)

6. Les déchets. Voir aussi le bulletin municipal de Valdallière.

Depuis le début de 2016, les sacs noirs contenant manifestement **une bouteille en verre** ne sont plus ramassés. Le SIRTOM colle sur ces sacs une étiquette indiquant le motif du refus de collecte. Ces sacs sont "géo localisés" par l'équipe de collecte et le SIRTOM adresse par mail à chaque mairie, le jeudi vers 16h, la carte des sacs non ramassés.

A Saint Charles nous avons connu une longue période de "sans faute". Et puis une période avec un sac refusé à des endroits variables : Courtacon, Le Bourg, Sieurmoux,.....Nous avons maintenant à nouveau une période sans faute. A poursuivre. Merci aux Caropercyais de cet effort civique.

7. Cimetière.

Le conseil communal (St Charles) a décidé l'installation, à côté du Monument aux Morts d'une aire de dispersion de cendres.

Une cavurne est préinstallée le long de la petite haie séparant le Monument aux Morts de la chapelle Achard de Vacognes. Contacter la mairie.

Par ailleurs l'ensemble des tarifs des cimetières de Valdallière ont été harmonisés. De ce fait le prix des concessions de Saint Charles de Percy a été revu à la hausse.

Détails des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2018

1/ caveaux -urnes : concession de 30ans : 80€ et 50 ans : 120 €

2/ concessions cimetière/caveaux 30 ans : 80 € et 50 ans : 120 €

3/ Taxe d'inhumation : 40 €

4/ Columbarium/jardin du souvenir : 30 ans : 450€ et 50 ans : 600 € (pas disponibles à Saint Charles)

5/ Dispersion des cendres : 40 €

9. Défense incendie.

L'établissement d'un diagnostic complet de la défense incendie de nos différentes communes historiques est quasiment achevé. Il reste à faire la synthèse, le chiffrage global et à établir les priorités.

Notre commune déléguée a néanmoins continué seule l'étude de la défense incendie du hameau d'Aunay et du hameau de Sieurmoux. Cette étude est en cours d'approbation par le SDIS.

Pour Saint Charles de Percy la priorité est la réserve à installer sur la **partie Ouest du hameau d'Aunay**. (Parcelle ZE 47).

9. Habitants.

Arrivée. Nous nous limitons aux personnes officiellement connues de la Mairie et invitons les autres à bien vouloir se manifester.

Jean-Louis MADELEINE: 10 avenue de la Mairie (ancien logement de la mairie et mairie) est arrivé au mois de novembre 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il pourra faire la connaissance des Caroperçyais à l'occasion des prochaines manifestations organisées par la commune et en particulier la galette des Rois le dimanche 14 janvier 2018 à 14 heures 30.

Départs :

La famille Bart et Renate HAVERKAMP avec ses 4 enfants (Courtacon) nous a quitté ainsi que Madame LARONCHE (Sieurmoux) et Mr et Mme Bernard ROGER (Le Bourg).

10. Etat Civil

Naissance : Noé Mathéo Dylan LE BESNERAIS est né le 17/05/ 2017 à Saint Lô. Toutes nos félicitations aux heureux parents : Florian LE BESNERAIS et Morgane ENÉE 5 avenue de la Mairie.

Décès.

• Le 29/08/2017 : décès de Monsieur Marcel MAUBUCHON, 82 ans à Soulevre en Bocage. Ancien combattant AFN (Maroc) et ancien conseiller municipal de mars 1971 à mars 1983. Monsieur Marcel MAUBUCHON a été inhumé à Saint Charles de Percy le 01/09/2017. Assistance très nombreuse avec 18 porte-drapeaux.

• Le 19/09/2017 Décès à Vire-Normandie de Monsieur Maurice VANBACELAERE, habitant de Sieurmoux.

Nos condoléances aux familles.

11. Location nouvelle salle communale.

Le tarif a été validé par le conseil municipal (Valdallière) sur proposition de la commune déléguée

.Location Week end. Prix de base :

- personne de Valdallière : 60 € + 0,80 € par couvert
- personne hors Valdallière : 90 € + 0,80€ par couvert

Energie : chauffage et cuisine : 0,20 €/kwh

Location vin d'honneur, inhumation, réunion: 30 €

Contact : Anita LAIR 06 18 99 94 24

Remarque : La cuisine est équipée de matériel professionnel : évier, réfrigérateur, four de réchauffage (**pas de cuisson**), lave-vaisselle, armoire, table du chef, tables roulantes, petit congélateur et bientôt chauffe-assiettes. La vaisselle a été entièrement renouvelée.

Nota. Valdallière diffuse un petit document résumant l'offre de salles communales sur son territoire. Il est disponible sur demande. Notre salle est évidemment la plus belle ! N'hésitez pas à en faire la publicité !!

12. Patrimoine.

En complément de l'action de notre Association du Patrimoine (voir Annexe), la commune déléguée de Saint Charles de Percy et la commune de Valdallière investissent aussi dans la restauration de notre Patrimoine.

Statue la Vierge à l'enfant. (Cimetière du côté nord, à côté du monument funéraire de la famille Achard de Vacognes). La main gauche de l'Enfant était à recoller. Quelques réparations mineures étaient également nécessaires, ainsi qu'un traitement de surface. C'est la commune déléguée de Saint Charles qui a pris en charge ce travail (1330€), confié à Monsieur ROUCHET, restaurateur de statues à Granville.

Tableau "La Peste de Milan"

Ce tableau, en très mauvais état, est parti le 23 octobre 2017, chez Madame RUIZ, restauratrice à Villedieu-le Poëles et reviendra fin avril 2018 au plus tard.

Les travaux - de l'ordre de 8000 €- seront financés par l'Etat (Affaires culturelles), le Département et la Fondation Langlois. Le solde - quelques centaines d'Euros-sera à la charge de Valdallière.

Statue « La Vierge à l'Enfant » du transept sud de l'église. L'Enfant n'a pas de bras gauche depuis très longtemps. La réparation a fait l'objet de 2 devis. Le coût (environ 1000 €) sera entièrement supporté par la commune déléguée de Saint Charles de Percy. (dotation annuelle). La réalisation sur 2018 dépendra des disponibilités budgétaires.

Confessionnaux. Situés près de l'entrée principale de l'église, ils sont inscrits aux Monuments historiques mais en mauvais état. Ils n'ont bénéficié d'aucun entretien depuis des dizaines d'années, par endroit le bois est pourri. Il y a souvent des mélanges de chêne et de sapin. La restauration est, depuis novembre 2017, dans les mains du service technique de la Valdallière et plus précisément de Monsieur Eric BECHET, ébéniste. Ce travail est à la charge de Valdallière.

Restauration des planchers et lambris des bancs côté sud. . Les travaux -36 000 €- sont prévus en 2019-début 2020. Voir Annexe.

Visite de l'église de Saint Charles de Percy.

Certains habitants de notre commune (et des environs) se plaignent que notre église, objet de nombreux et coûteux travaux, ne soit **jamais ouverte**. (sauf Journées européennes du Patrimoine).

Elle n'est en effet ouverte qu'exceptionnellement pour les inhumations et quelques manifestations mais elle peut **toujours être ouverte sur demande**.

N'hésitez pas à vous adresser en mairie ou au maire (06 81 52 94 42). Un guide se fera un vrai plaisir d'accompagner votre visite.

13. Informations diverses

Permanence de mairie : Lundi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 8h00 à 10h00

Déchetterie de Pierres : Lundi 14h00 à 17h45
Vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
Samedi de 9h00 à 12h45 -13h45 à 17h45

Recensement militaire : A 16 ans, les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur anniversaire munis de leur carte d'identité et du livret de famille

Carte d'identité et passeport: Faire la demande à la mairie de Vire : 02 31 66 60 00
Pour l'instruction des dossiers de demande de CNI ou de passeport biométriques, accueil sur rendez-vous dans les créneaux horaires suivant :

- lundi : 9h-11h30 / 13h30-18h
- mardi et jeudi : 13h30-16h30
- mercredi et vendredi : 9h-11h30 / 13h30-16h30
-

Elections

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017. Dernière ouverture de la mairie le vendredi 29 décembre 2017 : 8h -12h. Permanence téléphonique le samedi 30 décembre de 10h à 12h au 06 81 52 94 42

Sinon par internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Documents nécessaires : pièce d'identité et justificatif de domicile et si possible dernière carte d'électeur



Annexe

Association du Patrimoine de Saint Charles de Percy.

Assemblée générale ordinaire le 2 décembre 2017. (membres actifs:10. Présents 6)

Notre association contribue à l'animation de notre commune (manifestations Pierres en Lumières au mois de mai et Journée européennes du patrimoine au mois de septembre) et au financement de projets de restauration importants. Le projet en cours concerne les planchers et lambris des bancs de l'église (côté sud), estimé à 36 000 €.

Une convention tripartite (Fondation du Patrimoine à Alençon, maire de Vadallière, présidente de notre association) a été signée en août 2016. Elle confie à la Fondation du Patrimoine la collecte de dons et la notification des déductions fiscales. En fin de projet les dons sont restitués à la commune avec un petit complément (subvention). La convention prévoit que les dons apportés par notre association (nos donateurs) seront de 4000 €. La Fondation Langlois (Rennes) a promis d'apporter 10 000 €, la Fondation du Patrimoine 1000 €. Il restera donc 21 000€ (36 000-10000-1000-4000) à charge du Département et de la Commune. Le financement est donc loin d'être assuré.

C'est pourquoi nous insistons auprès des habitants de Saint Charles de Percy pour qu'ils se mobilisent autour de ce projet de restauration. Les nombreuses personnes qui assistent aux inhumations nous disent combien elles apprécient que l'église ait été restaurée et que les travaux se poursuivent.

Très peu de Caropercyais font régulièrement des dons. La majorité des dons viennent donc d'autres communes plus ou moins éloignées. Or ce sont les Caropercyais qui bénéficient le plus notamment de la réfection des planchers et lambris.

Les dons sont possibles:

1/ par chèque à l'ordre de

Fondation du Patrimoine - Valdallière-

A remettre à l'Association du Patrimoine de Saint Charles de Percy (en mairie) ou à expédier à

Fondation du Patrimoine
90 rue Saint Blaise BP 08
61101 ALENCON CEDEX

Attention : il faut joindre au chèque un **bulletin de souscription** disponible en mairie ou sur internet. L'association peut se charger de remplir le bulletin de souscription.

2/ par internet

C'est plus simple. Les dons sont possibles en se connectant au site :

www.fondation-patrimoine.org/971

Renseignements complémentaires en mairie ou auprès du maire.

Sur internet, les dons peuvent être **anonymes**

D'avance nous remercions les donateurs de leur générosité.

Plus le montant des aides récoltées sera élevé, plus nous aurons de chances de convaincre le conseil municipal (Valdallière) d'approuver la restauration des bancs et de faire réaliser les travaux avant la fin du mandat en cours.

La Présidente

Marie-Claire DESORMEAU